



**HAL**  
open science

## Nero's Revolving Banquet Hall

Françoise Villedieu

► **To cite this version:**

Françoise Villedieu. Nero's Revolving Banquet Hall. Vinzenz Brinkmann. Machine room of the Gods. How our future was invented [: catalogue of the exhibition, Liebieghaus Skulpturensammlung, Berlin, 8 March 2023 - 21 January 2024], Deutscher Kunstverlag (DKV), pp.122-133, 2023, 9783422996366. hal-04365877

**HAL Id: hal-04365877**

**<https://hal.science/hal-04365877>**

Submitted on 28 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La salle à manger tournante de Néron

Françoise Villedieu

Directeur de recherche émérite, AMU-CNRS, CCJ

[francoise.villedieu@gmail.com](mailto:francoise.villedieu@gmail.com)

L'édifice que l'on propose d'identifier à la salle à manger tournante du palais de Néron se dressait sur les pentes du Palatin, avant d'être enseveli au sein des remblais employés dans les années A.D. 70-80 pour créer une grande terrasse artificielle, qui remodela alors l'angle nord-est de la colline<sup>1</sup>.

Considérant le caractère remarquable de la construction et son emplacement, il est légitime de penser qu'il s'agit d'un corps de la résidence de Néron. Les auteurs anciens – principalement Tacite et Suétone<sup>2</sup> – nous apprennent que cette dernière s'étendait du sommet du Palatin jusqu'aux jardins de Mécène sur l'Esquilin, et le bâtiment mis au jour se trouve exactement sur cette trajectoire. Selon les mêmes auteurs, le premier projet de Néron fut modifié à la suite de l'incendie de l'an 64 et à la *Domus Transitoria* initiale succéda la *Domus Aurea*, dont la richesse suscita admiration et critiques (fig. 1). Si l'on entrevoit quelle pouvait être l'extension de l'immense résidence, qui couvrait une grande partie du Palatin, la vallée occupée plus tard par le Colisée bordée à l'est par un aménagement du front nord du Caelius, ainsi que les pentes de l'Esquilin, nous n'en connaissons cependant que quelques rares éléments isolés les uns des autres, après avoir été partiellement détruits et systématiquement recouverts par des constructions postérieures.

Le plan circulaire de cet édifice, ainsi que les détails qui révèlent la présence d'un pavement mobile et d'un mécanisme garantissant ce mouvement, conduisent à penser qu'il s'agit des vestiges de la principale salle à manger du palais de Néron, à propos de laquelle l'historien romain Suétone écrit qu'elle était ronde et tournait sans cesse sur elle-même en imitant le mouvement de la voûte céleste<sup>3</sup>. Le corps de bâtiment conservé, et partiellement dégagé à ce jour, correspond au soubassement sur lequel se dressait la salle à manger, qui a été entièrement démantelée.

En plan (fig. 2), le soubassement se compose de trois éléments concentriques : les murs A et B et le pilier central C. Du mur annulaire externe A, seuls ont été vus deux tronçons conservant chacun une partie de la face interne du mur, qui dessine un cercle de 22 m de diamètre (fig. 3). La circonférence externe du mur B mesure 16 m de diamètre (fig. 4) et celle du pilier C près de 4 m (fig. 5). Deux séries de huit arcs en plein cintre placées l'une au sommet et la seconde 6 m plus bas relient le pilier

<sup>1</sup> Où il a été remis au jour en 2009: Villedieu 2021.

<sup>2</sup> Tac., ann., 15, 42 ; Svet., Nero, 31. Au sein d'une bibliographie abondante, citons Tomei – Rea 2011 et Perrin 2014 où l'on trouvera des références aux travaux antérieurs.

<sup>3</sup> Svet., Nero, 31, 3 : *Praecipua coenationum rotunda, quae perpetuo diebus ac noctis vice mundi circumageretur.*

au mur B et une telle disposition implique que les sols devaient être des planchers de bois posés sur les arcs (fig. 6).

La hauteur du soubassement, encore en majeure partie enfoui dans le sol de la terrasse, a pu être estimée à 20,80 m environ grâce à l'exploration de l'escalier hélicoïdal installé dans le pilier central (fig. 7-8). À partir du palier supérieur, 63 marches faites de briques conduisent au rez-de-chaussée, sous une voûte en blocage qui dessine un berceau (fig. 9-10).

Le diamètre de ce corps de bâtiment n'est pas connu et pour restituer cette donnée, l'architecte N. André a tenté de retrouver le schéma de composition du plan originel. Elle a fait pour cela appel aux catégories de connaissances qui pouvaient faire partie du bagage des architectes contemporains de Néron. Parmi les modèles géométriques connus dans l'antiquité, celui qui semble le mieux correspondre aux données disponibles pourrait avoir été construit à partir du triplet primitif pythagoricien dont les termes sont 5-12-13 ; celui-ci, en effet, possède deux valeurs que l'on retrouve dans la construction néronienne : les 5 pieds de l'épaisseur des arcs et les 13 pieds du diamètre du pilier. La figure 11 illustre les étapes du raisonnement qui ont conduit à restituer au mur A une épaisseur de 2,52 m et à la tour un diamètre de 26,94 m.

À l'origine, l'accès se situait à la base du soubassement et, à partir de là, en empruntant l'escalier hélicoïdal, on atteignait l'espace circonscrit par le mur B au 1<sup>er</sup> étage. L'absence de revêtements et donc de décor sur les parements des murs indique que l'on se trouve dans des espaces de service. Par ailleurs, aucune communication n'est prévue entre le soubassement et l'étage noble de l'édifice qui se dressait au-dessus. La fonction de ce soubassement était certainement de hisser l'étage noble en position dominante, mais on constate que, en outre, il accueillait des installations très particulières.

Ainsi, au sommet ont été repérées plusieurs cavités hémisphériques (fig. 12), que l'on peut mettre en parallèle avec les vestiges d'une plate-forme tournante mise au jour dans le lac de Nemi<sup>4</sup> (fig. 13)<sup>5</sup>. Les galets de roulement de l'édifice romain, de taille nettement plus importante, paraissent avoir servi tant à équilibrer un plancher mobile qu'à en faciliter la rotation, et un pivot a vraisemblablement été fixé dans une autre cavité creusée exactement au centre du bâtiment.

Le mécanisme entraînant le mouvement était logé dans le massif D (fig. 2) qui, lorsque l'édifice fut abandonné, fut démantelé pour récupérer des éléments fixés dans la maçonnerie (fig. 14). De nombreuses empreintes de ces derniers ont été retrouvées (fig. 15), ainsi que trois témoins encore en place. Il s'agit de pièces métalliques, dans deux cas de barres de section rectangulaire et dans le troisième d'un cavalier (fig. 16-17). L'architecte M. Gabay pense que ces pièces pourraient

---

<sup>4</sup> Ucelli 1940, 186-190 fig. 205-206.

<sup>5</sup> Sur ce type de dispositif et les sources qui nous le font connaître : Gros 2021, 414-416.

appartenir à un cadre ayant servi à fixer dans la maçonnerie un engrenage relié à une roue hydraulique (fig. 18). L'axe de cette roue entraînait l'engrenage, qui à son tour, transformait la force ainsi produite avant de la transmettre au pavement, en imprimant à celui-ci un mouvement rotatif lent et régulier<sup>6</sup>.

La roue hydraulique était selon nous placée hors de l'emprise de la tour, mais probablement dans un corps de bâtiment lié à celle-ci<sup>7</sup>. Au stade actuel, nos hypothèses ont uniquement pour ambition d'imaginer un système de fonctionnement possible, sans prétendre reproduire exactement la solution adoptée dans l'antiquité, car les données disponibles ne nous autorisent pas encore à le faire. En outre, certains détails observés dans les parties du bâtiment qui ont été dégagées suggèrent que le système était plus complexe que celui que nous sommes en mesure de reconstituer à ce jour.

Pour restituer le corps de bâtiment abritant la salle à manger nous disposons uniquement des données lisibles au sommet du soubassement, qui orientent clairement vers un type architectural connu, celui de la tholos, à savoir un édifice de plan circulaire couvert par un dôme. Ces murs sont au nombre de deux et il est légitime de se demander si à chacun d'eux correspondait un support de l'élévation. C'est le parti que nous avons adopté, en particulier parce que nous imaginons une élévation associant pierre, marbre et maçonneries en dur. Toutefois, d'autres pistes pourraient être explorées si l'on suppose que la construction était en bois et donc plus légère.

Pour construire le dessin de la figure 19, N. André a pris en compte, comme donnée de départ, le module de 13 pieds qui correspond en plan au diamètre du pilier<sup>8</sup>. La tholos étant fixe et entièrement indépendante du plancher tournant de la salle de banquet, sa construction ne nécessitait pas de prendre en considération les forces produites par le mouvement. Sur le plan statique, toutes ces forces étaient absorbées par le soubassement, dont la puissance remarquable tient compte certainement de cette exigence.

Nous supposons que l'accès à la salle à manger devait se faire à partir d'une aile du palais placée dans le prolongement de la grande tour (fig. 20)<sup>9</sup>. Pour restituer ce corps de bâtiment nous disposons de très peu d'indices : seulement quelques tronçons de murs mis au jour dans le voisinage. La vraisemblance de cette solution se fonde toutefois sur des représentations datant de la même période sur lesquelles apparaissent des structures apparentées à la *cenatio rotunda*, liées à des corps de bâtiment de forme généralement allongée (fig. 21).

---

<sup>6</sup> Gabay 2021

<sup>7</sup> Voir ci-dessous.

<sup>8</sup> D'autres solutions sont possibles, ainsi que l'illustre la maquette présentée dans le cadre de l'exposition, qui correspond à une étape de la recherche antérieure.

<sup>9</sup> Nous supposons que la roue hydraulique alimentant le mécanisme devait être logée dans cette aile du palais, là où cette dernière venait prendre appui contre l'édifice de plan circulaire.

Les caractéristiques du bâtiment, tant son architecture que la présence de dispositifs techniques exceptionnels, suggèrent que l'on se trouve face à une réalisation de *Severus* et *Celer*, auxquels l'historien Tacite attribue un rôle important dans la construction du palais de Néron et dont il vante l'audace et l'ingéniosité<sup>10</sup>. L'historien les qualifie de *machinatores*, un terme qui semble les désigner comme les concepteurs de la *machina* présente au sein de l'édifice mis au jour. Parle aussi en faveur de l'identification des auteurs de l'édifice néronien l'étroite parenté que N. André a constaté entre le plan du soubassement de la *cenatio* et celui de la salle octogonale du pavillon de la *Domus Aurea* qui se dressait sur l'Oppius (fig. 22).

F. Coarelli suppose que *Celer* aurait pu être d'origine grecque<sup>11</sup>. Incontestablement la hardiesse des formes architecturales et la prouesse technique que représente la réalisation du pavement tournant conduisent à attribuer à leur(s) auteur(s) des connaissances scientifiques qui évoquent des rapports étroits avec la culture hellénique, et la fascination que le monde grec exerçait sur Néron renforce cette perception.

P. Gros suggère que les astronomes et mathématiciens orientaux présents alors à Rome pourraient avoir également apporté une contribution à l'élaboration d'un projet qui illustre une vision cosmologique de la position de l'empereur : du haut de cette tour, Néron se donnait « l'étoffe et le pouvoir au moins apparent de celui qui régit l'univers »<sup>12</sup>. Sous une forme moins élaborée que celle des planétaires, la *cenatio rotunda* vise à reproduire le mouvement de la sphère céleste ; toutefois, ici, les convives installés dans la salle à manger ne sont pas seulement des spectateurs étonnés face à un dispositif exceptionnel, ils sont placés dans ce dispositifs et y deviennent acteurs.

---

<sup>10</sup> Tac., *ann.*, 15, 42, 1 : *Severo et Celere, quibus ingenium et audacia erat etiam quae natura denegavisset per artem temptare.*

<sup>11</sup> Coarelli 2021, 419-423

<sup>12</sup> Gros 2021, 410 et 413.

## Bibliographie

Baldassare et al. 2002

I. Baldassare – A. Pontrandolfo – A. Rouveret – M. Salvadori, *Pittura romana: dall'ellenismo al tardo-antico* (Milan 2002)

Coarelli 2021

F. Coarelli, *La praecipua cenationum rotunda*, in : *Villedieu 2021*, 419-432

Gabay 2021

M. Gabay – D. Gabay, *Élaboration d'hypothèses sur le mécanisme hydraulique employé pour assurer la rotation de la salle à manger tournante du palais de Néron à Rome*, in : *Villedieu 2021*, 320-331

Gros 2021

P. Gros, *Vice mundi. L'astronomie au service du pouvoir*, in : *Villedieu 2021*, 405-417

Martines 2015

G. Martines, *The Conception and Construction of Drum and Dome*, in T. Marder – M. Wilson Jones (ed.), *The Pantheon: From Antiquity to the Present* (Cambridge 2015), 99-131

Perrin 2014

Y. Perrin, *De la Domus Transitoria à la Domus Aurea. La fabrique néronienne de l'Oppius : art et chronologie*, *JRA* 27, 2014, 556-570

Tomei – Rea 2011

M.A. Tomei, R. Rea (ed.), *Nerone, Catalogo della mostra Roma* (Milan 2011)

Ucelli 1940

G. Ucelli, *Le navi di Nemi* (Rome 1940)

Villedieu 2021

F. Villedieu (ed.), *Vigna Barberini III. La cenatio rotunda*, *Roma Antica* 9 (Rome 2021)

## list of captions

Fig. 1 : plan des vestiges attribués à la résidence de Néron.

Fig. 2 : plan de l'édifice néronien sur lequel apparaissent les lettres utilisées dans le texte pour décrire les structures principales.

Fig. 3 : un des tronçons du mur annulaire A.

Fig. 4 : le mur annulaire B.

Fig. 5 : les deux séries d'arcs reliant le pilier central au mur B.

Fig. 6 : coupe réalisée sur l'axe principal du soubassement (pour les lettres, voir fig. 2).

Fig. 7 : escalier hélicoïdal, plan et coupes.

Fig. 8 : escalier hélicoïdal, palier supérieur.

Fig. 9 : escalier hélicoïdal, marches.

Fig. 10 : escalier hélicoïdal, voûte.

Fig. 11 : proposition d'un schéma de composition du plan de la *cenatio rotunda*.

Fig. 12 : cavité hémisphérique.

Fig. 13 : la plate-forme de Nemi.

Fig. 14 : saignée verticale produite par la récupération des pièces d'un mécanisme qui étaient fixées au sein du massif D.

Fig. 15 : empreinte d'une barre disposée horizontalement au sein du massif D.

Fig. 16 : fragment de barre de fer horizontale, resté en place après que celle-ci ait été cassée.

Fig. : 17 : le cavalier épargné au moment de la récupération.

Fig. 18 : reconstitution du mécanisme hydraulique.

Fig. 19 : schéma pour une proposition de restitution de l'élévation de la *cenatio rotunda*.

Fig. 20 : propositions pour la restitution de la *cenatio rotunda* et d'une aile du palais.

Fig. 21 : Pompéi, *Casa di M. Lucretius Fronto* (V 4, a), *tablinum*, paroi nord.

Fig. 22 : superposition des plans du soubassement de la *cenatio rotunda* et de la salle octogonale de la *Domus Aurea*.

## list of illustration credits

Fig. 1 : drawing by Nathalie André and Enza Battiante.

Fig. 2, 6-7, 11, 19-20 : drawings by Nathalie André).

Fig. 3, 12, 17 : ÉFR SN-119\_DSC0290 ; CRS-cavités-125\_DSC0077 ; S-063\_DSC0125.

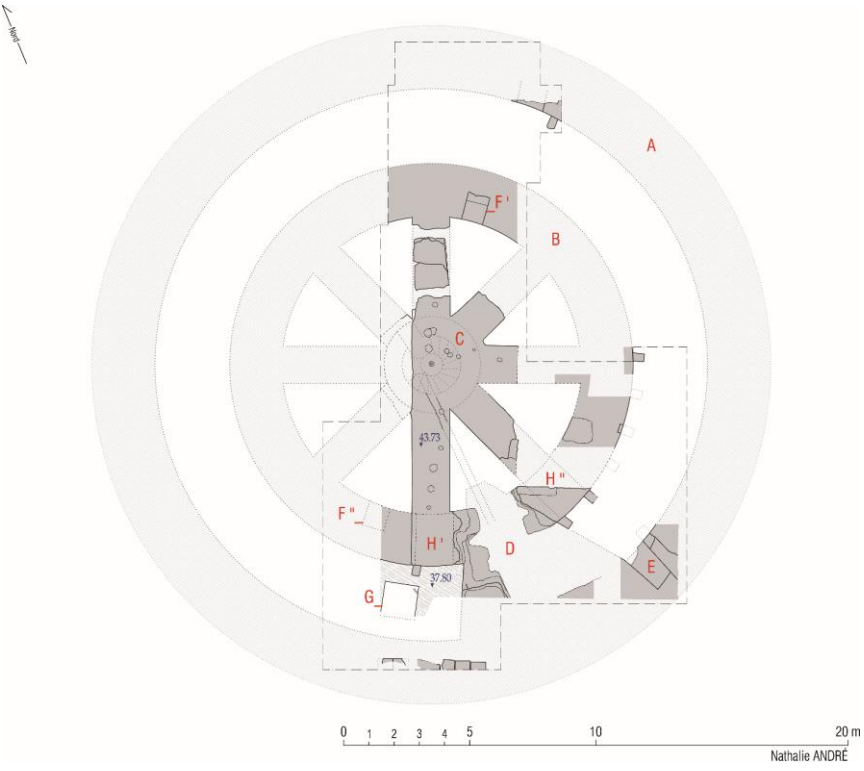
Fig. 4-5, 8-10, 14-16 : Christine Durand.

Fig. 13 : drawing by Jérémy Schodet after Ucelli 1940, fig. 206.

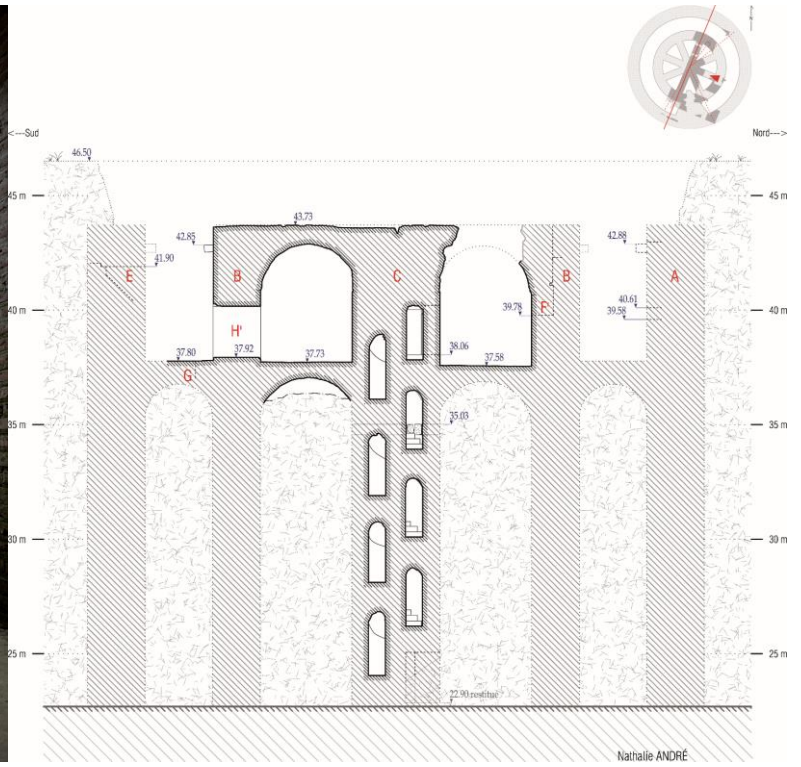
Fig. 18 : drawing by Mathieu Gabay.

Fig. 21 : after Baldassare *et al.* 2002.

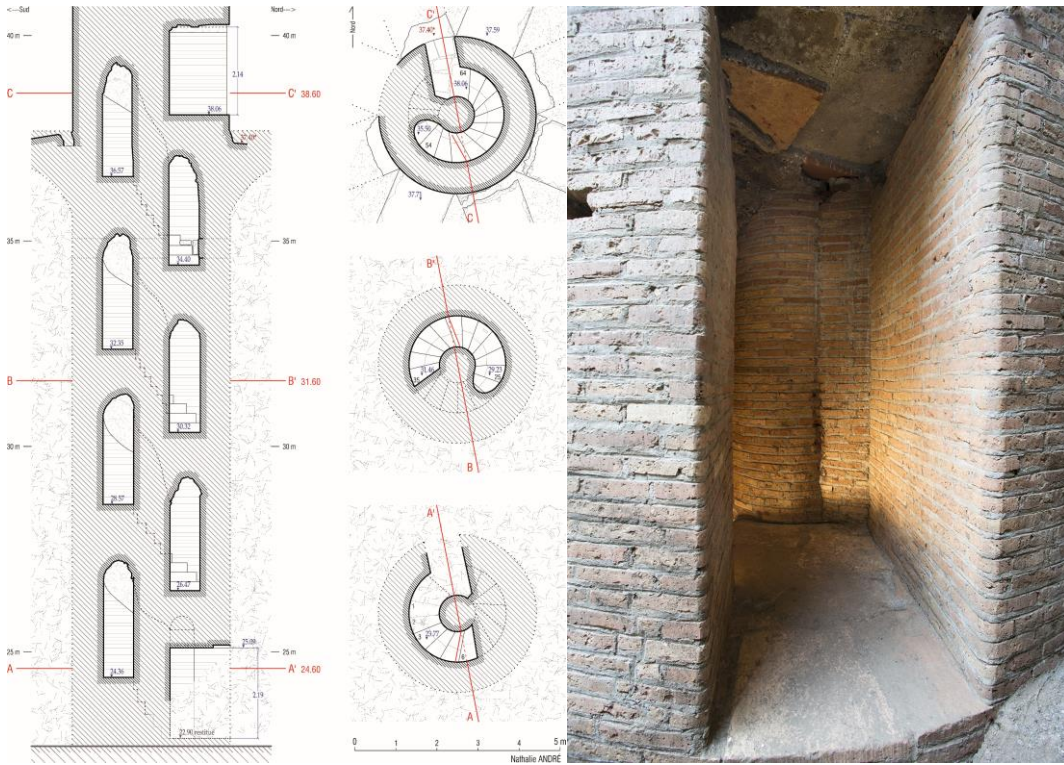
Fig. 22 : drawing by Nathalie André using Martines 2015, fig. 4. 8. b.



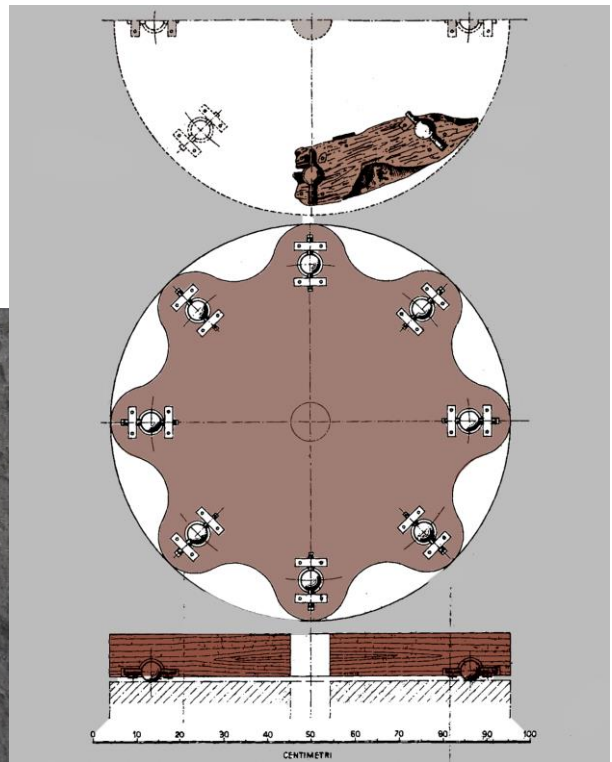
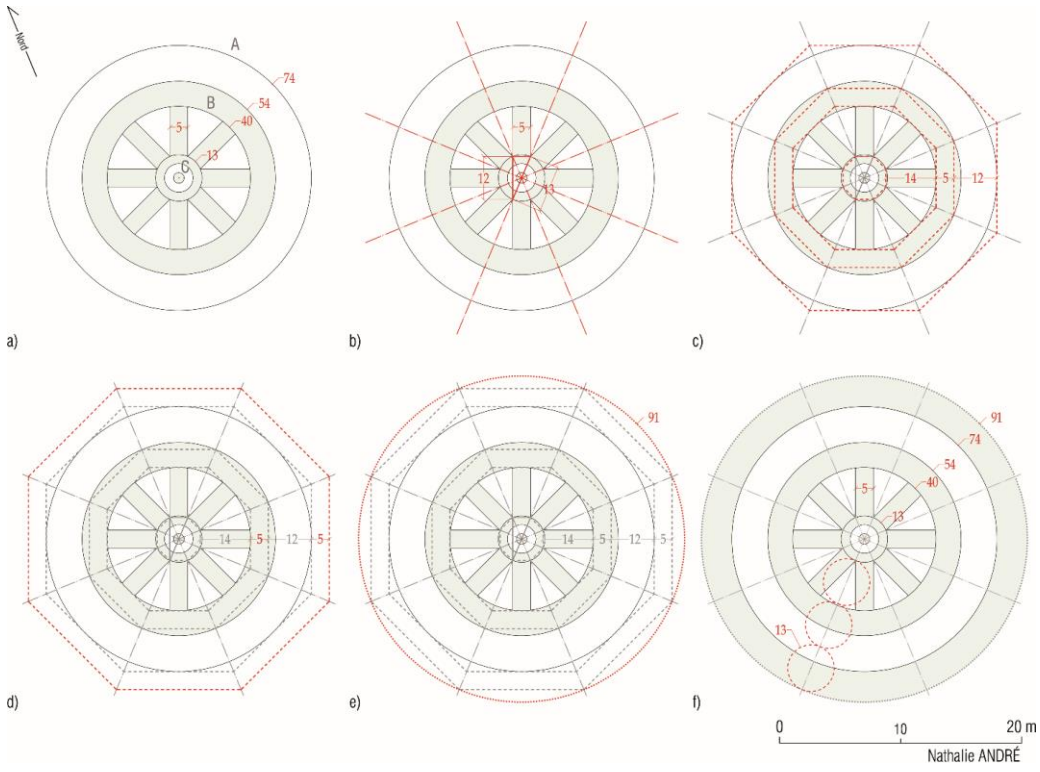




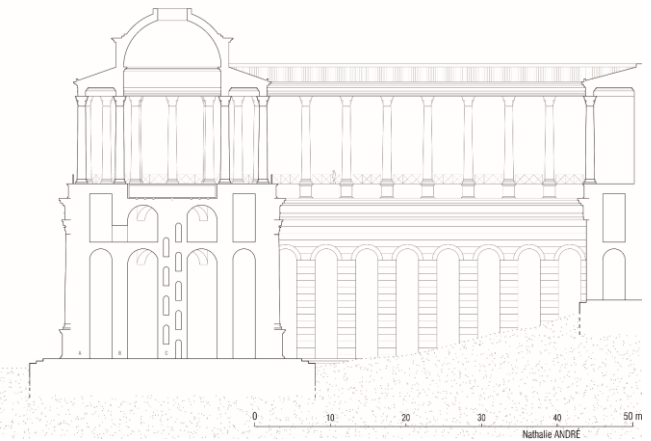
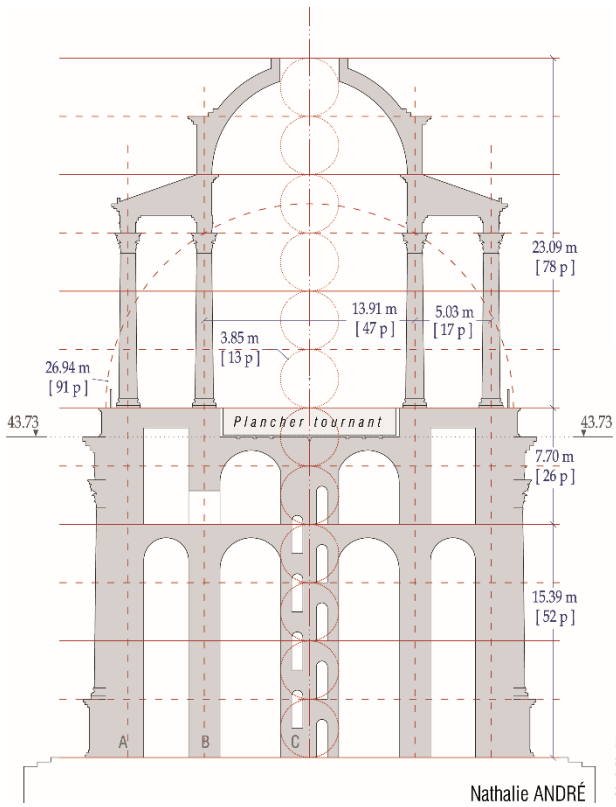
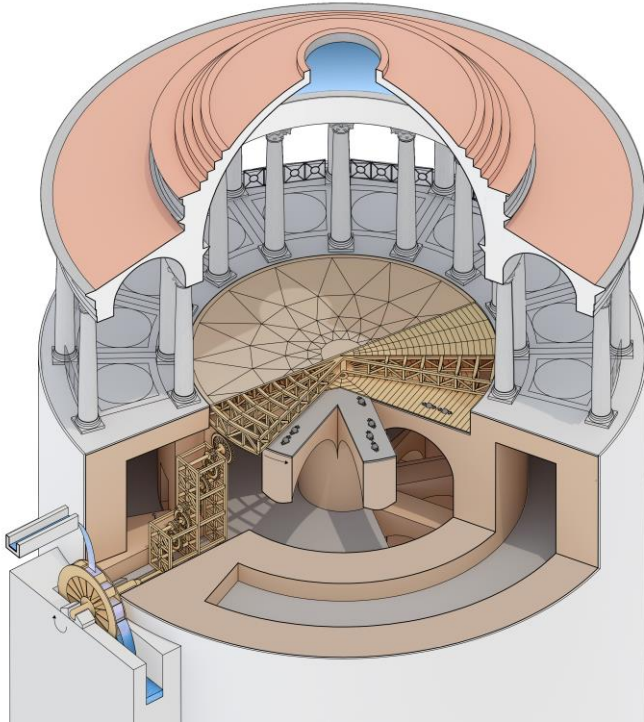




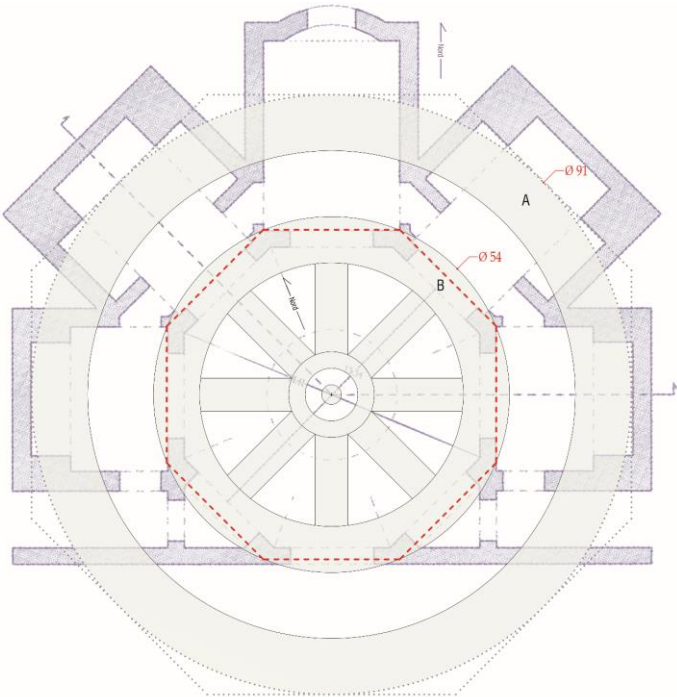












0 1 2 3 4 5 10 20 30 m  
Nathalie ANDRÉ